



LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

ALLEMAGNE. — FRANCFORT, LE 3 SEPTEMBRE.

D'après une lettre de Göttingue, en date du 28 août, le sénat et le conseil municipal de cette ville se disposeraient à présenter une pétition au roi de Hanovre, afin de solliciter une amnistie en faveur des hommes condamnés par suite des troubles de 1832. On pense que cette demande serait faite sous d'heureux auspices, étant présentée au roi à l'occasion de son avènement et du jubilé de l'Université dont il a accepté le haut patronage.

— On lit dans le *Mercur de Franconie*, en date des bords du Mein, le 31 août :

Nous apprenons à l'instant que tous les obstacles qui s'opposaient encore au mariage du duc Alexandre de Wurtemberg, (né le 20 décembre 1804 et beau-frère du duc de Saxe-Cobourg-Gotha) avec la princesse Marie de France (née le 12 avril 1813), sont écartés. La princesse recevra une dot considérable et jouira en outre d'un revenu annuel de 600,000 francs.

On dit que le mariage du prince héritaire de Saxe-Cobourg-Gotha (né le 21 juin 1818) avec la princesse Clémentine de France (née le 5 juin 1817) s'effectuera bientôt aussi. De cette manière la maison de Saxe-Cobourg-Gotha se trouverait unie, par plusieurs alliances à la dynastie régnante en France.

— Le roi de Wurtemberg est arrivé le 1^{er} septembre à Hambourg, par le bateau à vapeur *Britannia*, venant de Londres.

ANGLETERRE. — LONDRES, LE 5 SEPTEMBRE.

On écrit de Windsor, le 4 septembre :

Cet après-midi, à 4 heures, la reine et ses illustres hôtes sont allés se promener à cheval pendant deux heures.

Le duc de Wellington a été invité à dîner aujourd'hui au château, avec le roi et la reine des Belges.

— Le bateau à vapeur *Transit* est arrivé dimanche à Falmouth. Il a quitté le Tage le 28, il apporte les nouvelles suivantes du Portugal :

On écrit de Lisbonne, le 28 août :

Le 25 au matin, le général Bacon a été arrêté et conduit au château de St-Georges, sous la prévention de vouloir rejoindre le duc de Terceira et n'a pas encore été mis en liberté, malgré tous les efforts de lord Howard.

La semaine dernière, il y a eu une alerte. On disait mardi soir, que les deux maréchaux s'avançaient sur la capitale. Cette alarme fit rassembler tous les gardes nationaux, volontaires ou non, carlistes et miguélistes furent portés sur la ligne, de manière qu'il y avait près de 12,000 hommes armés, sous le commandement du vicomte de Reguendo, du baron de Faro, le plus ignorant des hommes, de MM. Soares Caldeira, Franca, Mantas, le comte Taipa, etc.

Les postes avancés de Saldanha se sont portés jusqu'à Campo Pequeno, à une portée de fusil de la capitale, et quoiqu'une petite escarmouche ait eu lieu, il n'y a eu d'aucun côté ni tués ni blessés. Le quartier-général du maréchal était à Lourra, et celui du duc à Bellas. Il est difficile de se faire une idée de la terreur panique qui s'est emparée des ministres. L'alarme s'était communiquée parmi les troupes on parlait de trahison, et le désir secret de plus des 3/4 des gardes nationaux, était de trouver une occasion pour se joindre aux chartistes. Les choses continuèrent ainsi jus-

FEUILLETON.

L'HOMME D'AFFAIRES ET LES FAISEURS D'AFFAIRES.

Il ne faut pas confondre le faiseur d'affaires avec l'homme d'affaires. L'homme d'affaires est en général un avocat avorté ou un clerc d'huisier qui n'a pas trouvé une charge à acheter. C'est quelque chose de poudreux et d'obscur qui habite un entresol carrelé dans une rue ténébreuse. Il a un appartement incomplet dont la salle à manger lui sert de bureau. Dans une étroite antichambre un misérable casier en bois noir contient ça et là des cartons sur lesquels sont inscrits en caractères moultés des indications comme celles-ci : *Affaires de M. le comte A. Succession de M. le marquis de B. Liquidation de la maison D... et compagnie*. Ces noms pompeux étalés avec art sont destinés à donner au client qui attend une haute idée des relations de l'homme d'affaires. Les niais les admirent avec respect. J'en ai vu un qui était resté dans l'antichambre le chapeau sur la tête, et qui l'ôta d'un air confus dès qu'il eut lu ces noms aristocratiques. Il s'est rencontré même des voleurs qui s'y sont laissés prendre. L'un d'eux se trouvant seul un jour dans l'antichambre de l'homme d'affaires, se hâta d'ouvrir les cartons pour soustraire quelque pièce importante qu'il pourrait plus tard se faire payer fort cher : il commença par le carton de la succession du marquis de B... Il releva doucement le dessus du carton, abat le ventail, glisse sa main et ramène une vieille paire de manchette oubliées là depuis dix ans. Le carton des affaires de M. le comte A... se trouva renfermer la toilette de l'homme d'affaires, une savonnette, une paire de sautoirs et une corne à chasser les souliers, et les pièces de la liquidation de la maison B... et compagnie consistaient en une provision de croutes de pain amassées là par la bonne.

Si vous pénétrez dans le bureau qui fait suite à l'anti-chambre, vous retrouverez le casier noir ; le casier, en fait d'ameublement, veut dire affaires, comme une caisse veut dire argent chez certains négociants. Toute l'illusion consiste à ne pas les ouvrir. Cependant le casier du cabinet est sans cartons, et les liasses y sont classées dans un désordre dont l'homme d'affaires seul a le secret. Le trop plein est entassé sur

qu'un vendredi matin que les ennemis disparurent de devant la ligne ; on suppose qu'ils s'étaient décidés à marcher contre les corps du général Bonfin et du vicomte Sa da Bandeira, sur leur route vers Lisbonne ; on croyait que l'ennemi avait intercepté une dépêche de ces généraux, dans laquelle ils déclaraient au gouvernement qu'ils n'avaient pas la confiance des troupes placées sous leurs ordres. Dieu seul sait quel sera le résultat de cette rencontre. Mais il n'est pas douteux que les ministres et leurs amis ne soient fort inquiets, et qu'ils ne craignent que les maréchaux ne reviennent encore sur la capitale et ne réussissent enfin à attirer à eux la garde nationale. Pendant les trois jours qu'ils sont restés devant la ligne, 150 hommes l'ont déjà rejoints. Quelques bataillons ne présentent pas un effectif de plus de 200 hommes, malgré l'avis publié par le gouverneur que quoiconque ne s'enrôlerait pas serait emprisonné et perdrait la place qu'il pourrait occuper sous le gouvernement.

— Une partie du 5^e cacadores, venant d'Aldea Galea à Lisbonne ont forcé les bâtiments à les conduire à Sacaven, où ils ont pris terre en faisant retentir les cris de *vive la charte* ! ce qui a engagé les ministres à envoyer le sloop de guerre *Elisa* et un brick dans la rivière afin de prévenir le retour d'un semblable événement. La corvette *don Ivako*, qui reste ordinairement à Paso d'Areos, a quitté cet encrage pour se porter de l'autre côté de l'entrepôt, dans la crainte que sa communication avec la ville ne fût interceptée. La ville de Belem a été abandonnée par les révolutionnaires de septembre, la Tour de St-Julien étant la seule garnison qu'ils occupent devant cette place, toutes les maisons de campagne dans le voisinage ont plus ou moins souffert du pillage, et les maisons anglaises sont particulièrement l'objet des déprédations.

Un M. Tunes, un des associés de la maison Maddlicots, voulant aller à un magasin sur la rivière, demanda la passe ordinaire à M. Soares Caldeira, le gouverneur civil. Ce dernier lui répliqua : Ainsi vous êtes un anglais ; c'est conspirateur que vous devez dire : pourquoi ne quittez-vous pas tous le Portugal ? Nous avons assez de vous. Ce n'est encore qu'un léger échantillon de la haine qu'on cherche à inspirer à la populace contre les Anglais.

Les nouvelles que l'on reçoit d'Oporto disent que les habitants sont tout à fait sous la dépendance des autorités et de la populace qui les soutient. (*Morning-Post*.)

— On dit qu'une régence a été formée au nom de la reine, qui, au dire des chartistes, est prisonnière, ainsi que son époux. Cette régence se composait de trois des anciens ministres, le duc de Terceira, président ; le marquis de Saldanha, le colonel Loureiro, et l'ex-ministre de la marine, Jarvis de Autogia, comme secrétaire. Le marquis de Saldanha conserverait le commandement de l'armée.

Les partisans de la constitution de 1822 sont radieux et chantent victoire de ce que l'ennemi s'est retiré vendredi dernier de ses positions à Loires, et s'est porté à Villa Franca, où il a désarmé la garde nationale pour former quelques-unes de ses propres recrues. On dit que les forces s'élèvent à 4,000 hommes, consistant en 760 lanciers bien armés et équipés, 2,000 hommes d'infanterie régulière, et le reste en volontaire, mais qu'il n'a pas d'artillerie.

Le mouvement rétrograde de l'ennemi a fait naître diverses conjectures. Les uns pensent qu'il a pour but de protéger un bataillon du 5^e cacadores, fort de 350 hommes qui se trouve dans l'Algarve et qui veut se joindre au marquis ;

un poêle, et y demeure en tous temps, préservé de l'incendie par une toile d'araignée qui voile la bouche du calorifère et atteste qu'il est vierge de tout feu. C'est là que trône l'homme d'affaires en personne, chaussé avec des pieds de botte dont il a fait des pantoufles et vêtu d'une redingote les avant bras ont été renouvelés par sa femme. Il est coiffé d'une calotte grecque en indienne qu'il frotte sur sa tête sous le faux-semblant de saluer ceux qui entrent. C'est là qu'il reçoit ses clients, et trafique les honteuses affaires dont il vit.

Il est le confident des servantes qui s'emparent de la vieillesse d'un homme ou d'une femme pour faire déshériter à leur profit les héritiers légitimes. Payé par l'intrigue des uns, il enseigne aux autres l'art de dénaturer leurs biens pour en pouvoir disposer contre la loi. C'est par ses conseils que se dirigent ces procès scandaleux devant lesquels on fait reculer les familles les plus honorables. Malheur à l'homme haut parvenu, qui a laissé derrière lui quelques traces des folies ou des misères de sa jeunesse. Il lui vendra, au poids des billets de banque, un billet imprudent où il reconnaît une dette usuraire ou sollicite une somme honteuse.

L'homme d'affaires s'associe à toute mauvaise action qui peut être commise par papier timbré, ou par menaces portées contre la considération ou l'honneur d'un autre homme.

Mais de même que l'homme d'affaires a ses complices, il a ses dupes et ses victimes. La classe qui lui en fournit le plus grand nombre est celle des pensionnaires de l'Etat. Que l'un de ces malheureux se trouve avoir besoin qu'on lui avance le quartier de sa pension et qu'il s'adresse à l'homme d'affaires, celui-ci s'entremet pour lui procurer l'argent qu'il désire ; les intérêts en sont raisonnables et ne montent pas au delà de dix pour cent pour trois mois. Quel est le besoigneux qui n'achète pour cinquante francs une somme de cinq cents francs. Seulement il faut que le pensionnaire garantisse le prêteur ; et pour cela il souscrit une lettre de change payable à la date de l'échéance de la pension et dépose son titre aux mains de l'homme d'affaires. Le jour du paiement venu, l'homme d'affaires accompagne le titulaire à la caisse et reçoit le montant de la pension, en offrant son titre au pensionnaire. Le malheureux va donc rester trois mois sans argent. Que fait-il ? Il renouvelle sa lettre de change, dépose de nouveau son titre ;

les autres croient que le maréchal veut se rencontrer avec Sa da Bandeira qui a reçu du gouvernement l'ordre de prendre le commandement de la division du baron de Bonfin, qui se compose au plus de 600 hommes, dont 120 cavaliers et trois pièces de campagne. On dit que dans le nord tout est parfaitement tranquille. On assure qu'il y a peu de jours, le baron de Leiria a fait une sortie de la citadelle de Valence et a pris trois pièces de campagne, un obusier, encloué deux batteries, fait plusieurs prisonniers et tué un grand nombre d'assiégeants. En un mot, le siège est levé, et le brigadier général baron de Almargem est retourné à Oporto, en protégeant les fuyards, et à son arrivée dans cette place il a donné aux assiégeants la permission de retourner chez eux. (*Times*.)

— Un bateau à vapeur de Gravesend *Apollo* vient d'éprouver un nouveau malheur : il avait quitté le quai Ste. Catherine, à 4 heures ce matin, lorsqu'il fut abordé à la hauteur de *Gray-Point* par le *Monarch*, autre bateau à vapeur, le choc fut si violent que l'*Apollo* coula aussitôt avec tous ses passagers au nombre de 20 ; on ne sait pas le nombre de ceux qui ont péri ; à 11 heures, on avait pêché 3 cadavres.

— La manufacture d'épingles et d'aiguilles de M. Such et C^e, *Baringhall street*, est devenue la proie des flammes la nuit dernière ; malgré tous les secours, les bâtiments ont été presque totalement détruits ; une partie seulement était assurée.

FRANCE. — PARIS, LE 6 SEPTEMBRE.

Le bruit est répandu ce matin que Mme. la duchesse d'Orléans vient de faire une fausse couche.

— Les dispenses nécessaires pour le mariage de la princesse Marie avec le prince de Wurtemberg sont, dit-on, arrivées ces jours-ci de Rome.

— M. le duc de Nemours a eu hier une longue conférence avec M. le ministre de la guerre avant son départ pour Marseille.

— M. le duc de Nemours est parti pour Toulon ce matin à onze heures et demie. Deux voitures suivaient celle du prince.

— L'ordre est arrivé le 1^{er} septembre à Toulon d'armer pour trois mois le bateau à vapeur le *Coureur* qui faisait le service de la rade. On le croit destiné à aller tout d'abord prendre les troupes soit à Marseille, soit à Portvendre pour les transporter à Bone.

— Le ministère, s'il faut en croire les bruits les plus généralement accrédités, vient à la suite d'un conseil *ad hoc*, de faire adopter le projet de dissoudre la chambre et l'on annonce que l'ordonnance paraîtra sous peu de jours au *Moniteur*.

— Il paraît que le gouvernement s'occupe sérieusement de terminer les affaires d'Haïti, et d'asseoir sur des bases durables des relations dont l'état précaire et incertain cause de graves préjudices au commerce français. Le gouvernement a jugé ce résultat assez important pour envoyer à Haïti un membre de la chambre des députés. On dit que c'est M. Baude ou M. Emmanuel de Las Cases qui seront chargés de cette mission.

— Quelques personnes ont répandu des bruits inquiétants sur l'état de la santé publique à Paris. On a parlé de nombreuses cholériques et même de quelques cas de choléra, qui auraient été remarqués dans la capitale. Nous pouvons sur ce point rassurer l'opinion publique, et déclarer qu'il n'y a rien

et paie encore cinquante francs une nouvelle avance de cinq cents francs. Cela continue ainsi de quartier en quartier ; car il ne faut pas croire que le malheureux pensionnaire, une fois engagé dans cette voie en pourra sortir ; l'homme d'affaires ne lâche pas ainsi sa proie, il prévoit les caprices et les besoins de son client ; il lui vient en aide dans un jour de détresse ; il ajoute à la dette principale mille petites dettes dont il complète les échéances et les intérêts ; puis au jour fatal du paiement, l'argent d'une main et les engagements échus de l'autre, il fait accepter ses comptes à la faim qui crie.

Dans sa prévoyance, la loi a vainement déclaré la pension insaisissable ; elle a vainement exigé que le pensionnaire vint la toucher lui-même ; l'homme d'affaires est plus habile que la loi, il invente des actes qui lui assurent éternellement la vie de celui qui s'est une fois trouvé à sa discrétion. Pour l'homme qui a pu examiner de près ce honteux commerce, c'est pitié que de voir ces vieillards à qui de longs travaux ont acquis une médiocre existence, attendant à la porte de l'homme d'affaires, la part qu'il veut bien leur laisser dans leur fortune viagère, insultés, raillés, rebûtes par celui qui vit de leur chair et de leur sang, et payant un moment d'imprudence du repos et de la dignité du reste de leur jour.

En général, l'homme d'affaires commence par être l'intermédiaire entre l'emprunteur et l'usurier, jusqu'à ce qu'à force de rapines, il arrive à faire l'usure pour son compte. Je garantis comme vraie l'anecdote suivante. Un homme d'affaires marié à une femme digne d'être son associé, cet homme prête à un de ses clients passablement solvable une somme de 600 fr. pour un an, à 50 p. c. Les intérêts en *dedans* : c'est à dire, qu'il fait souscrire à l'emprunteur un billet de 600 fr., et lui en remet 300. Cette négociation conclue, il attend avec joie sa femme pour lui en faire part. Elle rentre, apportant la maigre provision du jour, pour le prix de laquelle elle s'est débattue une heure au marché ; elle rentre, et son mari lui explique sa belle opération ; mais la femme lui jette un regard de dédain, et lui dit : — Tu as prêté 600 fr pour un an à 50 p. c., et tu as donné cent écus ? — Oui. — Eh bien ! il fallait prêter pour deux ans, tu n'aurais rien donné du tout. Voilà qui me paraît admirable : cette femme était digne d'être le mari.

BRUXELLES, LE 7 SEPTEMBRE.

On dit que les chambres seront convoquées pour le 2 ou pour le 9 octobre.

M. le colonel commandant la 2e légion de la garde civique de Bruxelles a porté à la connaissance de sa légion par un ordre du jour, en date du 8 courant, que M. le général de division commandant supérieur de la garde civique de Bruxelles, par dépêche du 6 courant, n. 507, l'a informé que S. M. le Roi passera une revue générale de la garde civique de Bruxelles lors des prochaines fêtes de septembre, et que cette revue aura probablement lieu le 24 courant; il a, en conséquence invité MM. les officiers, sous-officiers, caporaux et gardes de la légion à se tenir prêt pour cette revue et à y paraître dans la grande tenue prescrite par la loi et dans la plus grande propreté possible.

Les députations des différentes villes du Hainaut, intéressées dans le choix du tracé pour le chemin de fer de Bruxelles vers Valenciennes, à savoir de Mons, Nivelles, Gosselies, Enghien, Leuze, Lessines, Ath et Soignies, se sont réunies hier à la commission, chez M. le gouverneur. Tous les ingénieurs en chef et plusieurs ingénieurs spéciaux s'y trouvaient également.

M. Van Volcken, au nom de la ville de Bruxelles, a vivement insisté pour une station intérieure.

Les catacombes que l'on construit sur la place de Saint-Michel, et sous le monument qui s'élève à la mémoire des défenseurs de la patrie, sont entièrement voûtées.

M. Vandenbosch, membre de la chambre des représentants, vient de publier une réponse à la brochure relative aux droits du gouvernement belge à charge de la Société générale.

Voici en partie le programme arrêté par la ville d'accord avec le gouvernement pour la célébration des fêtes de septembre.

Le 23, messe de Requiem, à St-Gudule, de la composition de M. Hanssens. — Treize prix de tir à la perche, dont 5 donnés par le gouvernement pour une valeur, en monnaie, argenterie, etc., de fr. 90, 2 par la ville, idem, de fr. 540, et 6 par la société locale de 50 fr. en espèces chacun.

Neuf prix de tir au berceau, dont 6 donnés par le gouvernement, valeur fr. 1000, 3 par la ville, fr. 540. — Dix prix de tir à la petite arbalète, dont 7 donnés par le gouvernement fr. 1000, et 3 par la ville, fr. 500. — Cinq prix de tir à la grande arbalète donnés par la ville, fr. 1000. — Neuf prix de tir à l'arquebuse, dont 6 par le gouvernement, fr. 1000, et 3 par la ville, fr. 500. — Jeux de balles, 5 monnaies en argent, etc. — Mâts de Cocagne, places du Vieux-Marché, du Grand-Hospice, des Barrières et du Grand-Sablon. — Carrousel, places du Vieux-Marché, du Petit-Sablon, du Grand-Hospice et des Barrières. — L'aéronaute Maragat fera une ascension en ballon, à l'esplanade près la porte de Namur. — Mardi soir, ballons lumineux, aux portes de Namur et de Schaerbeek. On assure qu'il y aura aussi feu d'artifice.

La recette du chemin de fer, pendant le mois d'août, s'est élevée à 141,000 francs. Ce chiffre suppose à peu près le même nombre de voyageurs, en regard aux parcours intermédiaires.

Bruxelles, 7 septembre (trois heures). — Les transactions étaient plus animées que les jours précédents, quelques affaires importantes ont provoqué ce mouvement. Société Générale titres en nom fr. 791 A; malgré la légère baisse de Paris, les certificats au porteur étaient recherchés, et il n'y avait point de vendeurs; une manœuvre dirigée contre les actions de la Société de Mutualité n'a point réussi; on voulait les faire tomber à 1130 (ou 113), il a, dit-on, été traité une affaire fictive à ce prix, mais les demandes nombreuses ont fait monter le cours à la cote 1131 25 1/2 50, et après la cote elle étaient vainement demandées à 1133 75 1/2 185 (13-12 1/2), Banque de Belgique recherchées à 1397 50 (139 3/4) et restées à ce prix beaucoup d'argent; Actions réunies 1020 P.; nouvel emprunt de la Banque Foncière à 112 p. c. 1000 A (pair).

On n'a rien fait en chemin de fer français, les Versailles, rive droite, demandés à 780, sans vendeurs.

L'actif espagnol était très calme, son prix au comptant n'est pas sorti de 18, et à la clôture il y avait argent, des vendeurs l'offraient ainsi avec faculté de livrer le double demain au soir; fin courant 18 P.; primes à un mois 19 dont 1. Beaucoup de rentiers voyant approcher l'épo que d'un troisième semestre qui n'aura pas un meilleur sort que les deux précédents, se décident à vendre ce fond improductif.

Rien de nouveau pour les huiles, l'état de la place reste la même quant aux prix et au peu de demandes.

Amers, deux heures 3/4 (par voie télégraphique). — Ardoin 18 1/2 3/4 P 18 A, 18 A au 11 courant 18 1/2 16 cours.

d'exact dans ces bruits répandus par la malveillance, et accrédités par la crédulité toujours avide de mauvaises nouvelles et de faits inquiétants. La santé publique est dans un état excellent à Paris, le nombre des malades n'a pas augmenté autrement qu'on ne le remarque ordinairement dans cette saison où les variations atmosphériques et les alimens végétaux produisent souvent des indispositions; enfin, il est positif, d'après les relevés officiels, que les décès n'ont pas éprouvé d'augmentation. (J. de Paris)

Malgré la triste situation politique de Lisbonne, les affaires commerciales n'y sont pas aussi mauvaises qu'on pourrait le croire. Une lettre de cette ville du 19 août, que nous avons sous les yeux, porte en propres termes que la vente des articles français est satisfaisante. Ceci dément suffisamment les mauvais bruits répandus par les feuilles anglaises sur la situation de nos commerçans en Portugal. (Commerce.)

On lit dans le Memorial bordelais du 3: « Nous recevons ce soir, d'un de nos correspondans de Paris, l'assurance que l'intervention en Espagne n'aura lieu dans aucun cas. »

On écrit de Gibraltar, 17 août: Le prince de Joinville est arrivé dans cette baie hier à trois heures du soir, à bord du navire de guerre l'Hercole. Les navires de guerre français et des autres nations qui sont dans le port ainsi que l'artillerie de la place ont immédiatement fait le salut d'usage.

S. A. est débarqué ce matin, le gouverneur et l'état major sont allés à sa rencontre; une garde d'honneur se tenait prête pour le prince. Aussitôt débarqué et complimentée par le gouverneur, S. A. est montée à cheval et est allée, en compagnie du gouverneur et des autres chefs, visiter les fortifications de la place: cette visite s'est terminée par un défilé de toute la garnison devant le prince. Il a ensuite assisté à un magnifique déjeuner qu'on lui avait préparé.

S. A. R. est un jeune homme d'une charmante figure qui, étant habillé avec l'uniforme de lieutenant de marine, attirait la sympathie de tout le monde.

Bien que le prince dût aller directement à Ténériffe, cependant, le consul de Tanger, se trouvant ici, il paraît qu'à son instance il ira visiter cette partie d'Afrique. (El Tiempo, journal de Cadix.)

Le bruit court en Egypte, d'après des nouvelles de l'Inde, que le rajah de Lahore se prépare à une expédition importante. On pense qu'il veut prévenir l'exécution des projets attribués au roi de Perse, en s'emparant, au-delà des limites du Khor et du Randahar, de territoires qui formeraient comme l'avant-poste de ses possessions de ce côté. Ce qui paraît bien certain, c'est que si Mohamet Shah est sous l'influence exclusive de la Russie, Ran-el-Sing paraît se prêter aux calculs de l'Angleterre, et que ce Rajah est destiné à former une barrière entre les deux puissances rivales. Ran-el-Ling a, dit-on, près de 30,000 fantassins réguliers, une cavalerie très nombreuse, des fusils, des canons et des obusiers anglais. Son armée vaut mieux que celle du roi de Perse, qui a d'ailleurs à lutter contre l'anarchie et la rébellion. Il est vrai que des officiers russes s'occupent à former pour ce dernier un corps de pionniers et de sapeurs, et qu'il a maintenant deux batteries d'artillerie légère passablement organisées. (Courier.)

Bulletin de la bourse de Paris du 6. — Le plus grand calme a régné aujourd'hui à la bourse sur le 3 p. c.; c'est à peine si l'on en cotait le cours. Le 5 p. c. est toujours fort bien tenu; demain, le coupon doit être détaché.

L'actif espagnol est peu remué en ce moment; il régit tant d'incertitude dans les nouvelles de ce pays, que les spéculateurs s'abstiennent d'opérer, et attendent une nouvelle bien positive pour engager quelques affaires sur cette valeur.

Les actions industrielles étaient plus faibles qu'hier. Le St-Germain est descendu à 985, la rive droite de Versailles à 760, la rive gauche à 692 50, le Mulhouse à 695 et le Cote à Montpellier à 645. Le gaz portatif comprimé était à 42.

Les actions des bateaux du Peçq ont été un peu demandées à la fin de la bourse; quelques ordres sont arrivés vers trois heures et ont amélioré les cours.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Les dernières nouvelles de Barcelonne annonçaient que le fort d'Atarazanas allait être remis aux troupes anglaises; le Messenger publie ce soir la lettre suivante qui annonçait que ce projet rencontrerait l'opposition:

Perpignan, 31 août.

On m'écrit aujourd'hui de Barcelonne, que l'amiral an-

Si à propos du faiseur d'affaires je vous ai peint en quelques mots l'homme d'affaires, c'est pour bien établir la distinction entre des individus qualifiés d'un nom à peu près semblable. Si je vous ai introduit dans cet antre bas et ténébreux où la rapacité, l'usure et la friponnerie se traînent humblement et à petit bruit, c'est pour faire mieux admirer, par un vif contraste, le splendide hôtel ou le riche appartement où marchent le front haut et la parole haute de luxe, le gaspillage, la soif effrénée de la fortune, et l'ambition du faiseur d'affaires. Il y a un monde entre les vices rapés et sordides de l'homme d'affaires et les vices dorés et libéraux du faiseur d'affaires, et cependant leur but est le même. Ce but, c'est l'or. Mais pour le faiseur d'affaires il est aussi un moyen. Il sait donner un million à qui peut lui faire gagner un million; car le faiseur d'affaires spéculer non seulement pour lui, mais pour tous ceux dont il a besoin. En effet, il s'est posé franchement en face de lui-même, il s'est demandé ce qu'il voulait et a conclu à la fortune, la fortune qui porte avec elle l'absolution des moyens par lesquels elle a été acquise. Jugeant alors les autres comme il s'est jugé, il s'est décidé à avoir de l'audace pour lui et pour eux, il a mis la main dans leur cœur, leur a arraché un reste de conscience qui cachait mal les désirs ardents et les mauvaises passions, et leur a dit: Marchez avec moi.

A ce propos, je ne puis oublier la scène d'un faiseur d'affaires avec un employé supérieur qu'il sollicitait de trahir pour lui un secret qui devait lui assurer une fourniture considérable. Le faiseur d'affaires avait parlé fort légèrement du petit service qu'il demandait, mais il avait vivement appuyé sur la reconnaissance énorme qu'il aurait pour ce petit service. Il avait expliqué cette reconnaissance: elle serait fixe ou proportionnelle; en tous cas elle serait ignorée et discrète; puis enfin ce n'était, à vrai dire, qu'une première reconnaissance qui pourrait être suivie de beaucoup d'autres. Le faiseur d'affaires croyait s'être fait entendre. En effet, si en diplomatie il y a des chiffres qui disent des mots, en affaires d'un certain genre, il y a des chiffres qui disent des chiffres. Exemple: 1° Je n'oublierai pas ce que vous ferez en cette occasion: ci... 40 ou 20,000 frs. quand l'affaire sera commencée; 2° Je leverai les obstacles s'il s'en présente: ci... 10 ou 12,000 francs en argent comptant; 3° Fiez-vous à moi, c'est d'honneur entre nous; ci... 25 ou 30 pour 400 dans les bénéfices, etc.

glais, M. Stapfort, a voulu se faire livrer les forts des Atarazanas et de Monjuici ainsi que la citadelle; mais les autorités ont refusé; il s'agit de savoir maintenant si l'amiral anglais osera employer la force. La garde nationale a envoyé dix députés auprès du capitaine-général pour lui demander que les forts et la citadelle soient mis sous sa sauve-garde; la junte a déclaré qu'elle adhérerait à cette proposition. Les trois autres provinces ont enfin envoyé leurs députés auprès de la junte de Barcelonne et l'enrôlement général se trouve à l'ordre du jour. La junte veut disposer de forces suffisantes pour pouvoir s'opposer aux prétentions anglaises s'il y avait lieu.

On écrit de Bayonne, 2 septembre: « Riarte tient Pampelune étroitement bloquée. Le 31, on entendait du côté de Berguete une forte canonnade engagée dans la direction de Pampelune. Les troupes enfermées dans la citadelle ne s'entendent pas avec les Paclats et les Urbaines. La ville a déjà payé 70,000 piastres de contributions extraordinaires. »

On écrit de Saragosse, 31 août: Don Carlos est toujours dans la même position s'occupant avec une grande activité de réunir des approvisionnements de toutes espèces à Cantavieja; il impose dans le pays de très-lourdes contributions.

On écrit de Madrid, 28 août: Une rencontre fâcheuse, mais devenue inévitable, a déjà eu lieu à la suite des violentes attaques du général Seoane contre le corps des officiers; hier dans l'après-midi, MM. Manzano et Castro, officiers du 4e bataillon de la garde royale se sont rendus à l'hôtel du général Seoane, pour lui demander réparation des insultes prodiguées à l'armée. Le général a répondu avec empressement à cette provocation et il a invité les deux officiers à se rendre auprès du comte Almodovar, qui réglerait avec eux les conditions du combat; l'entrevue a été courte, et il a été convenu avec le comte Almodovar, que l'affaire aurait lieu à 6 heures du soir. M. Manzano s'est rendu sur le terrain avec MM. Fernando Cordova et Tenorio ses lémoins. Ceux du général Seoane, étaient le comte Almodovar et Jean Arana, député. Il avait été décidé, vu la grande réputation d'habile tireur acquise au général Seoane qui, dit-on, pousse dans cette adresse sa tendance habituelle à la violence et à l'insulte, que le duel aurait lieu au pistolet mais à dix pas de distance. Sur les deux pistolets un seul était chargé.

Le pistolet chargé ayant été donné par le sort à M. Manzano, il a fait feu, le général Seoane est tombé, mais sa blessure n'était pas mortelle; il est à croire que de nouvelles affaires l'attendent. Il est difficile qu'il échappe aux chances terribles d'un combat de mort. (Ces détails diffèrent beaucoup, comme on voit, de ceux donnés par le Messenger.) Trois bataillons de la légion portugaise se sont insurgés à Toro, près de la frontière du Portugal. Les soldats ont déclaré ne plus vouloir servir le gouvernement espagnol. Ce pourrait être qu'un prétexte. L'opinion générale est que ces soldats, partageant les sympathies des chartistes, ont voulu se réunir à Saldanha.

Il s'est fait peu d'affaires à la bourse: Les cours ont bien maintenus.

On a lu dans la séance des cortès du 28 août, une proposition signée par les députés catalans, par laquelle on demande que le gouvernement donne des explications sur les bruits qui ont couru et qui sont confirmés par la presse étrangère, relativement à un traité de commerce entre l'Espagne et l'Angleterre, permettant l'introduction en Espagne des marchandises étrangères.

M. Felieu a soutenu cette proposition qui a été approuvée par les cortès.

Le Diario de avisos annonce que dorénavant le courrier de l'Andalousie ne partira plus de Madrid que deux fois la semaine, le mardi et le vendredi: le départ du dimanche est supprimé.

Le journal de Cádiz et Tiempo, du 20 août, donne des lettres de Manille jusqu'au 6 mars, contenant des détails sur les troubles politiques qui ont eu lieu dans ce pays. On y a proclamé la constitution et institué une espèce de junte révolutionnaire, composée de Santa Maria, Santa Romara, Garin, Avallo et Girona. C'est surtout le bataillon d'Asie qui a pris part au mouvement.

A l'époque où la fourniture, les créances et les fonds publics étaient la matière à exploiter, le faiseur d'affaires était au apogée des affaires existantes, aujourd'hui, il faut qu'il crée. Aussi l'idée est elle devenue un capital; avoir une idée inexploitable, c'est un avoir. Une idée se vend, se cède, se colporte. Ecoutez ces messieurs. J'ai une idée qui vaut dix mille, une idée qui vaut cent mille. Cette idée consiste indifféremment à vendre dix sous ce qui en vaut deux, ou à vendre un sou ce qui en vaut quatre. L'important de l'idée, c'est qu'elle soit neuve, séduisante et semble nécessaire, c'est qu'elle prenne faveur auprès de ceux qui doivent fournir les fonds de l'exploitation; car c'est à ceux-là que le faiseur d'affaires demande d'abord ses bénéfices. Si l'opération gagne plus tard, comme il est arrivé quelquefois, tant mieux pour le bailleur de fonds, qu'il s'appelle associé ou actionnaire. Ce qui distingue le faiseur d'affaires du commerçant, c'est son universalité. Le commerçant, en général, sait vendre et acheter, ou du coton, ou du vin, ou du bois, ou du fer, ou tout autre chose. Le faiseur d'affaires embrasse toutes les industries: rien ne lui est étranger, depuis la fabrication des allumettes jusqu'à la confection des canaux et des chemins de fer. Le même jour, il lance au public un prospectus sur les irrigations et un mémoire sur les dessèchemens; il appelle des capitaux à l'exploitation d'une carrière d'ardoises pour couvrir les maisons, et d'une fabrique de zinc qui rendra l'ardoise inutile. Il opère sur tout ce qui se présente; il dévore les affaires; il les absorbe, il n'en laisse pas de traces.

A une époque où les immenses fortunes disparaissent peu à peu, il a exploité l'Association, sachant que dix mille sont plus faciles à séduire qu'un seul. Voici comment l'un d'eux expliquait métaphoriquement le procédé de l'Association. Le millionnaire, disait-il, est une poutre qu'il est impossible de remuer, si l'on n'a des forces prodigieuses à sa disposition. L'actionnaire à petites sommes est le brin de bois qu'il est toujours facile d'enlever. Le talent, c'est de savoir où sont ces brins de bois, de les réunir et d'en faire un faisceau qui, lié par un bon acte de société, a toute la force de la poutre immobile et rebelle.

Après le capital de l'idée, l'actionnaire est devenu lui-même un capital. Ainsi quand le faiseur d'affaires n'a plus d'idées, il prête sa clientèle d'actionnaires aux idées des autres, et c'est presque toujours un prêt usuraire. Si vous avez besoin d'un million pour un affaire

seduisante, remarquez le mot, adressez-vous au faiseur d'affaires moyennant une remise de deux ou trois cent mille francs. Il vous procurera votre million par pièces de cent francs ou de deux cents francs. Les prospectus voleront, tirés à deux ou trois cent mille, les affiches voleront sur les murs; les commodes voyageurs s'élanceront sur toutes les routes. Si l'opération nouvelle vient à la suite d'une opération qui a été bonne, le succès est enlevé sans difficulté, on appelle l'actionnaire à de nouveaux bénéfices, on veut le récompenser de la confiance qu'il a eue. Si l'affaire précédente a été déplorabile, on veut lui offrir les moyens de réparer ses pertes; on se dépeuple pour lui d'une portion de propriété qu'on pouvait garder seul; mais l'honneur commandait ce sacrifice et l'on n'a pas hésité à le faire. Une fois que quelques-uns ont été pris à ce jeu, l'affaire est suivie. Il y a une action placée sur dix mille, et déjà on en manque. Qu'il arrive un misis qui offre une surabondance de cent sous, et voilà les actions cotées au dessus du cours, et ce qui est encore plus surprenant, elles sont vendues au-dessus du cours. L'actionnaire est un admirable monton de Panurge; si on pouvait lui montrer par une illusion d'optique, un homme qui passe par le trou d'une aiguille, il essaierait gravement d'y passer à son tour.

Du reste la France ne sait pas tout ce qui se dépense d'éloquence pour monter une entreprise un peu grandiose, elle ignore la quantité immense d'orateurs d'affaires qu'elle possède. Le public leur a donné un nom que Robert Macaire a seul le droit de dire à son beau père.

Toutefois il ne faut pas croire qu'une fois l'actionnaire trouvé on en dispose d'une façon toujours semblable, tant s'en faut: le procédé varie sans cesse, et c'est ce que le faiseur d'affaires appelle combinaison. La combinaison est le levier qui remue l'actionnaire, et comme le faiseur d'affaires en use beaucoup, il est obligé de le renouveler souvent. Ce levier s'appuie toujours sur la cupidité et presque toujours sur la paresse. C'est en offrant des bénéfices impossibles à l'oisiveté que le faiseur d'affaires trouve ce qu'on appelle des dupes. Un moment on a pu rappeler à l'aide de l'industrie la passion du jeu, on peut se rappeler avec quel enthousiasme elle a répondu. Quoi qu'on puisse faire ou dire, le champ où opérera le faiseur d'affaires sera toujours immense, car ce sera toujours celui des passions mauvaises. La meilleure excuse de l'avidité du faiseur d'affaires est dans l'avidité de l'actionnaire. En effet

LIÈGE, LE 8 SEPTEMBRE.

Rien de plus vil et de plus odieux que cette haine systématique dont quelques journaux poursuivent les hommes qui ont le malheur de ne point partager leurs opinions politiques et religieuses. Sous le masque de patriotisme et de la piété, ils croient pouvoir se permettre les attaques les plus grossières, les calomnies les plus révoltantes, et quand leur propre dignité, quand le sentiment de leur propre estime se soulèvent contre cet abus honteux de la presse, ils insèrent dans leurs colonnes, sous forme de lettres anonymes, des pages d'injures qu'ils rougiraient de signer de leur nom. C'est là une conduite qu'on ne saurait assez flétrir et contre laquelle tous les organes de la presse qui se respectent devraient incessamment élever la voix. Cette manière d'agir est d'autant plus coupable que très-souvent les agressions ne s'arrêtent pas devant la vie privée et qu'elles sont dirigées contre des hommes auxquels leur position défend de descendre dans l'arène pour se justifier aux yeux du public. Et chose singulière! Ce sont ceux qui prétendent enseigner aux autres les principes de la tolérance et de la charité, ce sont ceux qui protestent de leur respect pour la religion et pour ses ministres, qui donnent l'exemple de ces scandaleux excès. Ecoutez-les: ils n'ont rien tant à cœur que de ranimer parmi le peuple le sentiment défallant de la morale chrétienne; mais voyez-les agir: chaque fois que l'occasion se présentera de blâmer un acte de l'autorité ecclésiastique, ils la saisiront avec empressement, avec amour, et ils pousseront des cris de joie, comme s'ils avaient à annoncer à leurs concitoyens la plus heureuse nouvelle. Encore s'ils se renfermaient dans les termes d'une critique modérée exempte de passion et de haine, s'ils ne blâmaient que les actes qu'ils ont droit de blâmer, on pourrait croire à leur bonne foi et à leur respect pour la religion; mais non: c'est l'injure et l'outrage à la bouche qu'ils combattent leurs adversaires; c'est dans la vie domestique qu'ils vont chercher le texte de leurs accusations, et malgré les démentis nombreux qu'ils reçoivent, ils continuent leur guerre acharnée et déloyale. A leurs yeux toutes les armes sont bonnes quand il s'agit de frapper un prêtre. Indulgent à l'excès pour eux-mêmes et pour les hommes de leur parti, ils crient au scandale, à l'infamie, si on s'avise de les attaquer comme ils attaquent leurs ennemis; ils viennent vous donner gravement des leçons de politesse et de savoir-vivre, et le lendemain, oubliant ce qu'ils ont dit et écrit la veille, ils se livrent à des violences de langage beaucoup plus condamnables que celles qu'ils ont si vivement critiquées chez leurs antagonistes. Si c'est là du libéralisme, de la tolérance et de la charité, Dieu nous préserve d'être jamais rangés parmi ceux qui entendent et pratiquent de cette manière leurs devoirs d'homme et de citoyen!

M. LE MINISTRE DE L'INTERIEUR ET LES ÉCOLES GARDIENNES.

L'autorité communale de Liège a beaucoup fait, depuis peu d'années, pour la propagation de l'instruction élémentaire. Tandis qu'on ne comptait en 1829 que quatre écoles communales de garçons fréquentées par 870 élèves, les derniers rapports sur l'instruction nous font connaître que, dans notre cité, l'on compte actuellement, outre les quatre écoles de garçons, quatre écoles de filles, cinq écoles gardiennes, deux écoles d'adultes, une école normale primaire, toutes institutions gratuites suivies par plus de trois mille élèves.

Le ministre de l'intérieur s'associant à ces efforts a bien voulu, il y a quelques années, accorder à la ville de Liège un subsidé de fr. 1060 pour subvenir aux frais occasionnés par les écoles gardiennes. Il réalisait ainsi la pensée développée deux années de suite dans les rapports de la Société d'encouragement, en venant au secours de ceux qui s'imposent à eux-mêmes des sacrifices. Cette méthode, a dit le secrétaire de cette institution, a pour objet de féconder le terrain sur lequel s'exerce la bienfaisance. Ce n'est point un don stérile, que celui qui fait produire lui-même. Ainsi, aidée par le subsidé du gouvernement, la ville de Liège faisait des sacrifices réels pour perfectionner les moyens d'instruction de sa jeunesse. Ces efforts réunis ont produit les résultats avantageux que nous remarquons aujourd'hui.

Quel est donc l'esprit de la mesure qui a retiré à nos écoles pour la première enfance les subsidés qui leur avaient été alloués? Les jeunes enfants de nos classes pauvres, recueillis

et chauffés pendant les journées d'hiver, recevant même à l'heure du dîner quelques alimens chauds, bénaissent en leur langage la Providence qui leur envoyait ces biens. Aujourd'hui, il leur faut y renoncer: la main qui leur prodiguait ces bienfaits, s'est fermée. Nos écoles gardiennes vont être privées de leurs principales ressources. M. le ministre de l'intérieur a jugé que les subsidés de l'état étaient mal appliqués en servant à l'éducation de nos pauvres petits enfans.

Ah! monsieur le ministre, lui dirons-nous, que vous ont fait ces pauvres petits, pour que votre colère tombe sur eux? Si vous croyez avoir à vous plaindre de nos magistrats soit provinciaux, soit communaux, si même l'esprit qui a animé nos journaux, une partie de notre population, pendant ces derniers temps, n'est point en rapport avec vos sentimens, vos opinions, qui donc voulez vous en punir? Faites plutôt, dans nos universités, des choix d'hommes selon votre désir; nommez comme vous l'entendez, dans notre cité ou dans notre province, les fonctionnaires placés sous votre dépendance; prenez, pour approuver le budget de la ville de Liège pour 1837, six mois, huit mois au-delà de l'exercice, remettez au mois de juin ou juillet prochain l'approbation du budget provincial de l'exercice courant. Que sont ces reproches que vous adressez vos adversaires, en présence de l'intérêt de nos pauvres petits enfans dénués de ressources, souffreteux, pour qui l'hiver sera dur? Vous-même, monsieur le ministre, vous compatirez à leur misère; vous ne tarirez pas la source à laquelle ils puisaient, vous voudrez que votre nom soit toujours mêlé à leurs prières.

Nous espérons donc que M. le ministre de l'intérieur reviendra sur la mesure fatale qu'il a prise relativement à nos écoles gardiennes. La législature ne lui refusera pas, pour l'instruction primaire, les fonds dont il a besoin. Qu'il ne nous donne pas à croire qu'une rancune a provoqué sa décision, et que, mieux informé, il en appelle à lui-même d'un arrêté pris trop légèrement!

Il arrive le 13 courant un détachement de miliciens, fort de 128 hommes, destinés au troisième bataillon du premier de ligne.

Pour le 16, on en attend un autre, fort de 129 hommes, destinés au 2^e bataillon du 3^e chasseurs à pied.

Incessamment un escadron de chasseurs à cheval arrivera à Liège. Il vient y tenir provisoirement garnison. Cet escadron sera caserné à St-Laurent.

Le ministre a décidé qu'une session extraordinaire s'ouvrirait le 11 décembre prochain, pour l'examen des aspirans aux grades de médecins de bataillons, médecins-adjoints et élèves.

On écrit de Louvain:

« Nos fêtes seront splendides. Le bal offert au roi sera tout ce qu'il y a de plus brillant, à juger par les préparatifs. Je vous adresse ci joint un programme de l'hôtel de ville, mais un programme *vérité* qui ne ressemble pas à celui de Paris. On attend un concours immense de monde. Figurez vous, dimanche, quatre convois liés, nous amenant un millier de fonctionnaires civils et militaires de tous les rangs, civils, militaires et autres invités de Bruxelles, Anvers et Malines. Pour peu qu'on organise un service provisoire d'heure en heure, de Malines à Louvain et retour, pour les non invités, l'affluence augmentera encore de quelques dix mille visiteurs. Il y aurait agrément pour le public et fructueuse recette pour l'administration. Je vous recommande le concert de laudi, au jardin de l'Harmonie. C'est ordinairement une des plus belles fêtes qu'on puisse donner. Vous comprenez que rien ne sera négligé cette année pour l'embellir encore. Le carrousel sera aussi très animé et promet d'attirer par la nouveauté du spectacle. Le général de Bryas s'est chargé de l'organiser. Une trentaine de jeunes gens de la ville se sont déjà embrigadés pour y prendre part, ainsi qu'un grand nombre d'officiers du 2^e lanciers en garnison ici. Le bal du mardi 12, au Frascati, ne promet pas moins. Enfin rien ne manquera à nos fêtes.

— Depuis quelques jours toutes les diligences, tous les fiacres, omnibus, cabriolets de cette ville sont en mouvement continu sur la route de Gand à Wetteren. Notre population est si impatiente de jouir du chemin de fer qu'elle va le chercher à trois lieues de distance. Hier une foule de personnes se sont rendues à Wetteren; l'affluence aurait été

C'était un homme doué de cet esprit de choix qui est tout à fait en dehors des affaires du monde. C'est à dire que nul ne disait mieux un mot fin, ne racontait plus élégamment une histoire et n'avait plus de ce succès qui ne rapporte que le nom d'homme d'esprit. Du reste il est complètement ignorant de tous les intérêts réels et de la manière de les diriger. A son arrivée de la province, le hasard le jeta au milieu de cette conspiration de faiseurs d'affaires qui, l'aya t mesuré à sa juste valeur d'homme d'esprit, ne craignirent pas de parler devant lui de tous leur secrets. Le malheureux avait un assez belle placé de six mille livres, qu'il avait d'abord estimée une fortune considérable. Mais bientôt, coudoyé sans cesse par des millions qui lui paraissaient aller à des gens qui n'avaient point son intelligence, il se résolut à suivre une carrière si facile et d'un avenir si éblouissant. Qu'est-ce que le sacrifice de quelques mille francs pour arriver à la fortune? Il abandonna sa place, se fit une pacotille d'idées et de combinaisons et s'embarqua pour l'Éldorado, ce pays habité par l'actionnaire. Malheureusement une idée spirituelle n'est pas une idée commerciale, et le novice ne put débiter au public une seule des siennes. Dès qu'il proposait une opération à un faiseur, il voyait détruire en quelques mots les plans qu'il avait formés. Comme la plupart du temps on rejette ses affaires comme misérables, et qu'il crut s'apercevoir que la timidité avec laquelle il en parlait les déconstruisait complètement, il se décida à quelque chose de colossal, appuyé d'une fierté de conviction très-supérieure. Cependant les besoins naissaient et l'argent ne les accompagnait pas. Notre faiseur s'arma d'un nouveau courage, chercha et trouva une vaste entreprise, en calcula les nécessités et les avantages, fit une large part au profit des autres et à lui-même, et le jour même où tout lui manquait même la vie de la journée, il va chez un des plus habiles de ces marchands de fortune qu'il avait rencontrés dans ce monde d'argent, et l'aborde avec cette assurance qu'il a tant de fois admirée dans les autres.

« — Je viens vous apporter un million à gagner, lui dit-il — Un million! — Un million pour vous et un million pour moi. Voilà comme l'entendent les affaires. Il faut les traiter largement ou ne point s'en mêler. — Voyons, de quoi s'agit-il? »

Le novice faiseur prend place, expose son plan, et, dans un dis-

encore plus considérable si les places n'avaient manqué. Les omnibus étaient chargés outre mesure. Plusieurs de ces jolies voitures contenaient et portaient trente personnes, non compris le conducteur et le receveur. — Nous apprenons que tous les convois partant de Wetteren et arrivant en cette ville, se composent de 25 à 30 waggons. On va jusqu'à dire que deux départs par jour ne sauraient plus suffire. Il est de l'intérêt de l'administration de proportionner le nombre des voyages à l'affluence du public.

Wetteren, Termonde, Malines anticipent déjà sur les prochaines fêtes. Que ne verrons-nous pas lorsque Gand ne sera plus qu'à quatre heures de Liège. (Journ. des Fl.)

— On lit dans le Précurseur: Le brick Jules, parti hier de notre port pour Montevideo, avait à bord pour environ francs 100,000 de munitions de guerre; le navire Euphrasie, parti aujourd'hui pour Constantinople portait environ 50,000 kilos sucre en pains.

— La locomotive arrivée par le navire anglais Thomas et Martha a été transportée hier à la station du chemin de fer, ainsi qu'une centaine de roues, nouveau modèle.

— Un célèbre nain esclavon Mathias Guilla, que l'Académie de France a surnommée la miniature de l'Apollon, est arrivé d'Angleterre à Anvers; chasseur passionné, musicien; philologue, il fut comblé de faveurs par tous les souverains au congrès de Tœplitz. Il a, dit-on, 23 ans et 23 pouces. (Courrier.)

— Le Globe, journal ministériel d'Angleterre, traite de fable ridicule les détails qui ont été donnés par le journal français le Commerce sur la réclamation du roi de Hanovre, relative au joyaux de la couronne d'Angleterre que le prince demanderait comme lui appartenant par droit de succession et d'après les lois du royaume.

— L'art de filer, de tordre et de tisser la soie, introduit en Angleterre, vers le milieu du treizième siècle, fut alors exercé à Londres par une compagnie de femmes, appelées par cette raison, femmes de soie (Silk-Women). Environ 480 hommes commencèrent à cette époque à s'occuper du commerce de la soie, et dans l'année 1586, près de 50,000 ouvriers de différens genres, vinrent chercher refuge en Angleterre par suite de la révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV, qui envoya ainsi des milliers de ses plus industrieux sujets à ses ennemis les plus acharnés et leur fit présent des arts et des manufactures de la France. Telle est l'origine des manufactures de soie de Spitafields. (J. de Bruges.)

A MM. les Rédacteurs du POLITIQUE.

Messieurs, Je viens de lire dans votre journal les noms des étudiants en médecine de l'université de Liège qui ont été admis à leurs examens pour le doctorat, mais comme ils ne s'y trouvent pas tous, je prends la liberté de vous en envoyer la liste, afin de rectifier cette erreur dans votre prochain numéro.

Jury d'examen. Doctorat en médecine. MM. Béguin (Joseph), de Ville en Hesbaye; Leurquin (Charles), de Lens St-Servais; Vandelo (Pierre) de Doltersem, ont obtenu la distinction. MM. Detienne (Charles), de Liège; Tombeur (Louis), de Walleffe St Pierre; Lelarge (François), de Liège, ont subi le même examen d'une manière satisfaisante; MM. Devooglet (Pierre), de Malines; Lesaack (Jules), de Spa, ont été admis.

Agnez, etc. Un étudiant en médecine. Liège, le 8 septembre 1837.

SOCIÉTÉ POUR L'ENCOURAGEMENT DES BEAUX ARTS, A LIÈGE.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

En conformité de l'article 6 du règlement constitutif de l'association et de l'article 13 du règlement d'ordre intérieur, Messieurs les sociétaires sont invités à se réunir en assemblée générale lundi 18 septembre prochain, à 5 heures, à l'hôtel de ville, à effet:

- 1° D'entendre le compte que la commission doit rendre de sa gestion pour les expositions de 1834 et 1836;
- 2° De procéder par un tirage au sort, à la sortie de six membres de la commission;
- 3° De procéder au remplacement des membres sortans et de ceux qui n'habitent plus Liège.

Le compte de la gestion sera préalablement déposé au secrétariat de l'hôtel de ville, où l'on pourra en prendre connaissance à partir du 15 septembre.

Liège, le 24 août 1837. Le président de la commission, Louis Jamme. Pour le secrétaire absent, Lefebvre.

cours admirablement improvisé, sème à flots d'or, l'argent et les billets de banque.

Arrivé à la péroraison, il s'arrête et dit: — Eh bien! je ne suis point exigeant, et je ne demande sur les bénéfices à venir qu'une somme de cent mille francs sur le champ. — Une telle somme est difficile à trouver, et je ne pourrais m'engager à la donner tout de suite. — Je n'ai pas besoin de la somme entière, et il me suffirait d'être assuré d'une portion d'ici à peu de jours.

A cette imprudente parole, le faiseur consommé considère l'apprenti faiseur, et devine le besoin sous l'or de ses paroles. — « Je n'ai point d'argent disponible, lui répond-il; mais nous pourrions parler de cela dans trois mois. » Trois mois pour celui qui n'a pas un avenir de vingt quatre heures assuré, c'est l'éternité; il tremble et déjà son assurance pâlit. Cependant il tente un dernier effort et dit en essayant un sourire pâle et affamé: — Dans trois mois donc, si l'affaire vous paraît bonne. — Je la crois bonne, en effet. — Puisqu'il en est ainsi, vous êtes bien homme à m'avancer dix mille francs, que nous réglerons alors, soit que nous traitions ensemble, soit que vous me forciez à m'adresser ailleurs. — Je vous ai dit que je n'avais pas d'argent disponible. — Eh bien! reprend le malheureux qui descend à larges échelons de son rêve doré, vous avez bien mille écus. — Je suis fâché de vous refuser, mais je suis complètement à sec; hier, j'ai payé deux cent vingt-un mille francs, et même je me suis épuisé. — J'en suis désolé, parce que j'avais moi-même quelque chose à payer, reprend le faiseur en herbe. Cependant je crois que si je donnais un compte, de cinq cent francs. Vous avez bien cinq cent francs à me prêter pour deux jours.

Ni 500 francs, ni 1000 écus, ni 10,000, ni 100,000 francs! Le faiseur d'affaires, qui a deviné le misérable, ne prête rien. Il est plus généreux: il fait l'aumône; car le pauvre diable, qui ne sait où il dinera en sortant de chez cet homme, à qui il venait d'offrir un million, puisse quelquefois la persévérance jusqu'à s'écrier d'un air tout étonné: — J'ai oublié ma bourse! Prêtez-moi 100 francs. Le faiseur d'affaires lui donne, et le fait consigner à la porte pour rêver à son aise à la manière d'extraire 200 mille francs de l'affaire qu'il vient de rejeter.

Frédéric Soumit. (J. des Débats.)

l'actionnaire est souvent le défenseur le plus ardent du faiseur d'affaires qui le ruine. Quand un joueur ne peut pas tenir les cartes, il aime mieux encore raconter pour celui qui perd que de ne pas parler du tout. En général, le faiseur d'affaires est un homme d'un esprit ferme, rapide, laborieux. Il sait qu'engagé dans la route qu'il a choisie, il faut qu'il arrive à la fortune sous peine de passer pour un niais ou pour un finion, et il ne s'arrête jamais de peur de tomber. Imprudemment engagé il engage à sa suite tous ceux qui ont foi en lui, et telle est la prévoyance de l'ordre immuable de la nature que les meilleures choses résultent souvent des tentatives les plus insensées. Les aventuriers ont découvert plus de terres nouvelles que les prudents navigateurs; les faiseurs d'affaires ont donné à l'industrie un élan dont nos successeurs profiteront plus tard sans s'inquiéter de toutes les fortunes qui y auront péri; comme nous ne nous inquiétons pas de tous les vaisseaux sombrés dans l'Océan Atlantique! Il y a tel faiseur d'affaires qui doit des millions et à qui la postérité devra des statues. Je crains qu'aucun d'eux ne paie ses dettes.

Si maintenant nous nous occupons de la personne du faiseur d'affaires, nous trouverons un homme jeune encore, au parler net, bref et décidé. Les nombres entrent pour moitié dans le vocabulaire de sa conversation. Il a autour de lui quatre ou cinq séides qui le servent areuglement. Sa vie est un chiffre à la suite duquel il est occupé de placer des zéros qui en décuplent la valeur. Il a ses heures d'audience et ses heures de méditation, il tourbillonne au milieu des millions qu'il doit et des millions qu'il appelle avec la grâce et la légèreté d'un séducteur dans un cercle de femmes. Il est d'un dédain sublime pour l'affaire qu'il abandonne et d'une galanterie passionnée pour l'affaire qu'il entreprend, et il serait peut-être vrai de dire que si le faiseur d'affaires a le caractère du séducteur, l'actionnaire a le caractère de la femme. Femme et actionnaire sont toujours prêts à se donner à celui qui en a trompé le plus.

Si quelques heureux faiseurs d'affaires se rencontrent ensemble, il résulte de leur réunion un cliquetis de dividendes, d'intérêts, de remises, de bénéfices, de millions à étouffir ou à évanir l'ingénu qui se trouverait par hasard au milieu d'eux.

Et malheureusement il s'en trouve, et je vous demande la permission de vous raconter l'histoire de l'un d'eux.

ETAT CIVIL DE LIEGE, DU 7 SEPTEMBRE

Naisances : 2 garçons.
 Décès : 1 garçon, 2 filles, 2 hommes, 1 femme.
 H. Peerard, âgé de 22 ans, soldat au 1er régiment de ligne. — J. J. Boyse, âgé de 24 ans, conducteur au 3e régiment d'artillerie. — M. A. Dengis, âgé de 28 ans, sans profession, à la Boverie, épouse d'Albert Stas.

ANNONCES.

A VENDRE UN BEAU CHEVAL DE SELLE, à tout crin, âgé de 5 ans, pouvant servir à deux mains.
 S'adresser pour le voir, Derrière le Palais, n. 50. 1658

A LOUER à des personnes sans enfans, UN QUARTIER INDEPENDANT, composé de deux pièces au rez de chaussée, deux au 1^{er} et trois au 2^e étage, grenier, cuisine, cave et la voir avec deux pompes, rue St-Etienne, n° 65a. 1641

DEPOT

PAPIERS D'EMBALLAGE.

L. VANDERVELDEN,

Md. PAPETIER,

RUE DEVANT SAINT-PAUL, N° 592,

A l'honneur d'informer Messieurs les Fabricans et Négocians, qu'il vient de RECEVOIR EN DEPOT UN ASSORTIMENT COMPLET DE PAPIERS D'EMBALLAGE de toutes espèces de formats et qualités; gris, demi blanc, bruns anglais, bleus, et gondronnés, préservant le fer de la rouille et les étoffes des insectes.

Des arrangemens pris avec le fabricant lui permettent de les céder aux prix de fabrique les plus avantageux.

Le même a son magasin constamment fourni de tout ce qu'on peut désirer en papiers, registres et autres articles de bureau, il se charge de la reliure, régleure aux prix les plus modérés.



Le public est informé qu'à partir du 6 DE CE MOIS,

UN SERVICE

DILIGENCES ACCÉLERÉ

Sera établi entre JEMEPPE, SERAING, OUGRÉE, TIL-LEUR, SCLESSIN, LE VAL BENOIT et LIÈGE.

LES DÉPARTS s'effectueront comme suit :

DE JEMEPPE, à 7 heures du matin.
 IDEM, à 3 1/2 heures après midi.
 DE LIÈGE, à 9 heures du matin.
 IDEM, à 6 heures du soir.

LE PRIX DES PLACES EST AINSI FIXÉ :

A L'INTÉRIEUR, fr. 1 ..
 A L'EXTÉRIEUR, .. 75

Les BUREAUX sont, à Liège, chez Mme. MATELOT, au Grand Cerf, rue du Dragon d'Or; à Jemeppe, près de la Barrière, en face de l'établissement de Seraing. 1643

PROVINCE DE LIÈGE

TRAVAUX PUBLICS.

AVIS.

VENDREDI 15 DU COURANT, à onze heures du matin, à l'Hôtel du Gouvernement à Liège, il sera procédé par devant M. le gouverneur de cette province ou son délégué en présence de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, à l'ADJUDICATION publique par soumissions et aux enchères de divers travaux d'entretien à exécuter dans les bâtimens de la maison de sûreté civile et militaire de Liège.

On peut prendre connaissance du devis à l'Hôtel du Gouvernement à Liège et dans les bureaux de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées.
 Liège, le 6 septembre 1837.

Le soussigné a l'honneur de prévenir le public que le **TIRAGE** DE LA VENTE PAR ACTIONS,

Seigneurie de Weinwartshof avec Château, etc., etc.,

AURA LIEU A VIENNE, LE 5 JANVIER 1838 IRREVOCABLEMENT.

Toute annonce d'une autre date de tirage est fautive. Pour des renseignemens ultérieurs, s'adresser à M.

F. E. FULD, BANQUIER ET RECEVEUR GÉNÉRAL A FRANCFORT S/M.

VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE.

LE LUNDI 11 SEPTEMBRE 1837, A 11 HEURES DU MATIN, au domicile de la dame veuve DEPATOUL, sur l'île de Monsin, commune de Herstal, IL SERA PROCÉDÉ A LA VENTE PUBLIQUE au plus offrant,

DE DIFFERENS OBJETS MOBILIERS,

Consistant en Tables, Chaises, Garde-robes, Commodes, Service à café doré et blanc, Plateaux de différentes grandeurs, Cuisinières, Ustensiles de cuisine, Verres à bière et à vins de différentes qualités, literies, lingeries, Habillemens, Bois de lits, etc., etc.

ARGENT COMPTANT.

P. J. LISTRAY, huissier. 1659

GRANDE VENTE

POUTRES, VERNES ET BALIVEAUX,

ENTRE HUY ET ANDENNES.

LE 20 SEPTEMBRE 1837, A UNE HEURE DE RELEVÉE,

ON VENDRA A L'ENCHÈRE AU RIVAGE DE BEN,

Et à une demi lieue de Huy,

UNE QUANTITÉ DE LOTS

De Poutres, Vernes et Baliveaux, de chêne de toute dimension, consistant en environ 150 poutres, 5 à 6000 vernes et 1500 à 2000 baliveaux pour houillères, etc. On vendra également une quantité de herons et posselets.

Dès le 18, les lots seront formés et les amateurs pourront les visiter.

La réunion aura lieu chez François JADOT, audit Ben. A crédit et à la recette du notaire LOUMAYE. 1652

COLLÈGE DE HUY.

ON DEMANDE DEUX MAITRES-DETTES, ils auront un traitement de cinq à six cents francs, et porteront le titre de professeur suppléant.

S'adresser à M. P. J. LEMOINE ou à M. l'abbé REGISTER. 1645

TERRAIN A VENDRE.

LE JEUDI 14 SEPTEMBRE 1837, A 3 HEURES DE RELEVÉE,

IL SERA PROCÉDÉ,

PAR LE MINISTÈRE DE M^e GILKINET, NOTAIRE A LIÈGE,

En son étude rue Féronstrée, n° 588,

A LA VENTE AUX ENCHÈRES,

DE 6 A 7000 MÈTRES DE TERRAIN,

Propre à la bâtisse, situé à Liège, faubourg St. Gilles.

Ce terrain sera d'abord vendu en masse et ensuite en huit lots.

S'adresser pour voir le terrain, au dit faubourg, n° 486, et pour connaître les conditions en l'étude du dit M^e GILKINET. 1621

AVIS.

Il sera procédé le 14 septembre prochain, au ministère de la guerre, à Bruxelles, à l'ADJUDICATION PUBLIQUE de la FOURNITURE DES FOURRAGES nécessaires aux chevaux de l'armée dans les diverses provinces du royaume, à l'exception de celle du Brabant, pendant l'année 1838.

Le cahier des charges et conditions auxquelles cette adjudication aura lieu, est déposé au bureau militaire de l'administration provinciale, où il pourra en être pris communication.

A Liège, le 29 août 1837.

A VENDRE, A BON COMPTE.

UNE BELLE COLONNE en pierre de taille, de 8 pieds de hauteur sur 14 pouces de largeur, avec chapiteaux, un cordon avec MOULURES en pierres de taille, de 20 pieds de longueur.

Une PORTE EN BARREAU ouvrant en quatre parties. S'adresser au commencement de la chaussée St. Gilles, n. 542.

VILLE DE LIÈGE. — Eclairage à l'huile.

Le collège des bourgmestre et échevins procédera lundi prochain, 11 septembre courant, dans la salle des séances de l'hôtel de ville, à midi, à l'ADJUDICATION publique au rabais, de l'ECLAIRAGE à l'HUILE d'une partie de la ville et de la totalité des faubourgs.

Le cahier des charges de cette entreprise est dès ce moment déposé au secrétariat de la commune, où les amateurs peuvent en venir prendre connaissance.

On devra avoir remis une soumission pour pouvoir être admis à l'adjudication.
 A Liège, le 4 septembre 1837.

BOURSES.

PARIS, LE 6 SEPTEMBRE.

Cinq pour cent, . . .	410 85	Esp. D. diff. s. int.
Trois pour cent, . . .	79 25	.. Dt. pas. s. int. . .	4 3/4
Act. de la B. de Fr. . .	0000 00	Belgiq. Empr. 1832 . .	104 1/4
Napl. Cert. Falc. . .	97 05	Banque de Belg. . . .	442 50
Esp. Ardoins 1834. . .	20 1/2		

LONDRES, LE 5 SEPTEMBRE.

3 ^e p. consolidés . . .	91 3/4	Espagne. Cortès. . . .	49 1/4
Bel. em. 1832 C. D. . .	103 1/4	Différées.	7 1/2
Holl. Dette active. . .	52 5/8	Passives.	4 7/8
Portugais, 5 p. c. . .	39 1/2	Russie.
Id. 3 p. c.	25 1/2	Brsil. Empr. 1834. . .	85 1/4

AMSTERDAM, LE 6 SEPTEMBRE.

Holl. Dette active. . .	100 1/16	Inscr. au gr. livre. . .	66 3/16
Dito 2 1/2.	52 3/8	Certiif. à Amst. . . .	96 5/8
Différée.	Pologne. L. fl. 300f.
Billet de change. . .	22 7/16	Lots de Rd. 50 f.
Syndic. d'amort. . . .	93 1/2	Espagne. E. Ard. . . .	48 1/4
.. 3 1/2.	75 1/2	Dito grd.
Soc. de comm. P.-B . .	159 5/8	Dette différ. anc.
.. nouvelle.	99 3/4	.. nouv.
Russie, H. et C. 5 . . .	104 1/2	.. passive.	4 13/16
.. 1829, 5	404 7/8	Autriche. Métal. 5. . .	401 1/2

ANVERS, LE 7 SEPTEMBRE.

ANVERS. Det. activ. . .	406 1/2	PHILADEL. Cert. Falc. .	90 1/4
.. Det. différ.	45 1/2	STAT.-RO. Lev. 1832. .	100 1/2
Emp de 48 mill.	401 7/8	.. à An. 1834.	97 1/8
HOLL. Dette active.		
Rente remboursab. . .	97 1/4		
AUTRICHE. Métalli. . .	404 3/4		

CHANGES.

Amst., c. jours.	1/8 av.
Rotterd., Idem	1/8 av.
Paris, Idem	1/8 av.
.. 2 mois.	5/8 av.
Lond. p ^r Estr. c. j. . . .	40 1/2
.. 2 mois.	40 1/2
Ham. p ^r 40 Hb. c. j. . .	35 1/4
.. 2 mois.	35 1/4
Bruxelles et Gand. . .	1/4 1/2

RESUMÉ DE LA BOURSE D'ANVERS DU 7 SEPTEMBRE 1837. L'Active Espagnole a été assez ferme à notre bourse de ce jour malgré 1/8 0/0 de baisse à Paris. Ardoins ouvert 18 et reste argent à ce cours au comptant.

Primes à un mois 18 1/2 0/0 dont 1 0/0 cours. On a fait peu d'affaires.

BRUXELLES, LE 7 SEPTEMBRE.

COURS		P	
Emp. Rotsch.	401 3/4	Act. des Hauts-F.
.. Fin cour.	Act. Charb. Flennu.
.. 1836, 4 1/2.	92 7/8	Act. Banq. fonc. . . .	99 1/2
.. Fin cour.	Act. Ch. H. et W.
Dette activ 2 1/2. . . .	53 1/2	Act. Ch. Sclessin. . . .	124 3/4
E. de la ville 1832 . . .	99 1/2	Act. Entr. Indust.
Dette active holl. . . .	52 1/2	Act. Ch. Lev du F. . . .	130 1/2
Rente domaniale.	Act. S. d'Ougrée.
BRSIL 1834.	85 4/2	Act. S. Sars-Lonch. . .	115 1/2
AUTRICHE. Métall. . . .	104 5/8	Act. Che de fer.
ROME. 1832.	100 1/2	Act. S. de Venues.
NAPLES. Falconnet.	Act. bat. à V. Anv.
.. Banque Tav.	Act. S. St. Léona.
PORT. Dona Maria.	Act. S. Chatelin. . . .	133 3/4
ESPAG. Ard. 1834. . . .	18 1/2	Act. S. Verreries.
.. Fin cour.	18 1/2	Act. Ecl. gaz. Yés.
.. gros pièces	Act. S. Raffinerie.
.. pr. 4 m. d. f.	19 1/2	Act. Verr. Charl.
.. différée 1834.	Act. Expl. l'Espér. . . .	141 1/2
.. anc.	Act. des Brasseries.
.. dette passive.	Act. Librairie H.
CHANGES.		P	
AMST. ct. jours.	pair	Act. Typogr. W.
LOND. ct. jours.	12 07 1/2	Act. Fabr. Tapis. . . .	105 1/2
PARIS. ct. jours.	1/8 av.	Act. Fabr. de fer.
ACTIONS.		P	
Act. Société Gén.	791 1/2	Act. Mutual. ind. . . .	113 1/4
Act. id. em. Par.	1676 1/2	Act. C. de Bruges. . . .	100 1/4
Act. de la S. de C. . . .	139 1/2	Act. H. F. Monc.
Act. la B. de	139 3/4	Act. lib. Meline.
Act. C. Sam. et O.	105 1/2	Act. S. act. réun. . . .	102 1/2
		Act. S. de Flén.
		Act. Ebénisterie.
		Act. Librairie So.
		Act. Fab. Fianos.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DES 6 ET 7 SEPTEMBRE. Le brick suédois Minerva, ven. d'Udewalle, ch. de bois. — Le brick danois Proxen, ven. de Dramme, ch. de cuivre, stockfish et huile de poisson. — La galaise prussienne Hoffnung, v. de Bergen, ch. de stockfish et huile de poisson. — Les trois mâts américain Coliseum, v. de Matanzas, ch. de 2449 caisses sucre.

PLACE D'ANVERS, LE 7 SEPTEMBRE.

Café. — Les transactions qui ont eu lieu, se bornent à quelques lots trop peu marquans pour être relatés. Des offres ont été faites pour parties, mais nous n'avons pas appris jusqu'à ce moment qu'elles aient eu du succès.

Sucre brut. — Il s'est traité aujourd'hui 165 caisses Hayane beau blond à f. 18, pavillon étranger. On a fait également 8 à 900 sacs Lima à f. 12 1/2, pavillon national.

Rien de saillant n'a eu lieu sur les autres articles.

MARCHÉ DE LIÈGE DU 7 SEPTEMBRE 1837.

Froment vieux, l'hectolitre .	16 61
Froment nouveau, id.	15 49
Seigle vieux, id.	12 22

Imprimerie de J. Bte. NOSSERT, rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liège.